



Association
d'oto-rhino-laryngologie et
de chirurgie cervico-faciale du Québec

Association of
Oto-rhino-laryngology and
Maxillo-facial Surgery of Quebec

CONGRÈS ORL

28 au 31 octobre 2010

Fairmont Le Château Frontenac, Québec

APPEL DE COMMUNICATIONS

Les communications peuvent être présentées sous forme de :

Communication libre :

Les présentateurs disposeront chacun d'une période de 8 minutes. Les modérateurs de séances auront pour consigne de faire respecter l'horaire de façon très stricte.

Présentation par affiche :

Des panneaux mesurant environ 1 mètre par 3 mètres sont prévus. Le présentateur devra confirmer le nombre de panneaux requis pour sa présentation.

Directives pour la proposition d'une communication

Toutes les propositions doivent être conformes aux directives qui suivent.

1. Date limite pour la réception d'un résumé : **15 mai 2010**
2. Nombre de propositions de communication : un auteur peut soumettre plusieurs propositions de communication de contenus différents.
3. Résumés : les résumés des présentations sélectionnées seront publiés sur le site Internet de l'Association ou dans un cahier des résumés. Il est demandé à chaque auteur de vérifier soigneusement l'orthographe de son texte, car aucune correction ne sera apportée à l'original.
4. Directives pour la présentation des résumés :
 - A. Tout résumé doit comporter un titre.
 - B. Le nom de l'auteur doit comporter : prénom, nom de famille et titre, suivi du nom de l'institution à laquelle il appartient. Dans le cas de plusieurs auteurs, souligner le nom de l'auteur qui fera la présentation.
 - C. Tout résumé DOIT ÊTRE TRANSMIS par courrier électronique à : assorl@fmsg.org
Veuillez inscrire « Communication Congrès ORL 2010 » en objet de votre courriel.

Un formulaire de soumission est disponible sur le site Internet : www.orlquebec.org
Section : *Éducation médicale continue / Congrès annuel 2010 / Appel de communications*

Un accusé de réception vous sera envoyé par courrier électronique dans les jours suivants l'envoi de votre proposition de communication.

SVP NE PAS TRANSMETTRE de résumé par télécopieur ou courrier postal.

5. Communications libres : seules les présentations en format POWERPOINT seront acceptées.